

1.

Débitrice: **Entreprise Générale Philippe Joye et Partenaires Sàrl**, Rue St-Pierre 2, **1700 Fribourg**
2.

Déclaration de faillite: 25.09.2006
3.

Suspension de faillite: 16.10.2006
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.11.2006
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: exploitation d'une entreprise générale de construction et ses services, soit bureaux d'études, d'urbanisme, d'architecture, d'ingénierie, d'expertises et de consulting.
(réf. sect. 3)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

(00197253)